

ADMISSION

Numéro du certificat : 248-004 du 09/06/2021

<b>Nature et date de la décision</b>
ADMISSION
<b>N°: 248-004 du 09/06/2021</b>

**La Société :** ISOFLEX  
ZA POLE 49  
49480 VERRIERES EN ANJOU

<b>Date de fin de validité du</b>
30/06/2026

**Titulaire numéro :** 248

**Usine :** Sandrigo et San Pietro In Gu - Italie

est autorisée à apposer la marque NF sur les produits suivants, selon les conditions définies dans le référentiel de certification de l'application NF précisée ci-dessus :

Famille :	Equipements Manuels Portables
Type de matériels :	Tuyaux de lutte contre l'incendie Tuyaux de refoulement semi-rigides et flexibles pour pompes et véhicules
Références commerciales :	Tuyau de refoulement semi rigide diamètre 25 EN 1947 2014 type 2 A Catégorie 1

### Caractéristiques certifiées essentielles

- La tenue à la pression d'épreuve ;
- Le type ;
- La résistance à l'abrasion ;
- La tenue à la pression de non-éclatement ;
- La torsion et l'allongement minimaux admissibles ;
- La masse maximale.

ADMISSION

Numéro du certificat : 248-004 du 09/06/2021

Désignation(s) commerciale(s) : **Tuyau de refoulement semi rigide diamètre 25 EN 1947  
2014 type 2 A Catégorie 1**

Diamètre nominal (DN) : **25**  
Type : **A**  
Classe : **2**  
Catégorie : **1**  
Masse linéique : **0,46 kg/m**  
Pression minimale de rupture : **68,9 bars**  
Abrasion (nombre mini de cycles) : **700 aller - retour**

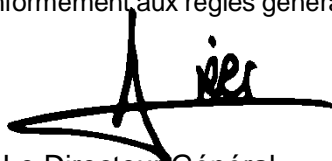
Ce certificat atteste :

- que les produits désignés sont certifiés conformes à la norme NF EN 1947 : 2014 et aux spécifications complémentaires telles que spécifiées dans le référentiel de certification NF Matériels Sapeurs-Pompiers,
- que le système qualité de la société a été évalué conformément au référentiel de certification NF 377.

Il n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle les matériels objets de ce certificat seront utilisés.

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat NF est valable jusqu'au 30/06/2026 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF 377.



Le Directeur Général  
Julien NIZRI